



À LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS

# GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE

12, RUE CHRISTINE DE PISAN - 75017 PARIS ■ TÉL 33 (01) 44 15 86 20 ■ Fax 33 (01) 44 15 86 36

*Le Grand Maître*

**A LIRE EN LOGE**

**AUX VÉNÉRABLES MAÎTRES**

Paris, le 23 janvier 2013

**Nos réf : JPS/us/30351**

**Objet : Relations avec le DNLERF et le GPRF**

Vénérable Maître,  
Mon Bien-aimé Frère,

Les Décrets n° 1124 et 1125 avaient déclaré licites les liens unissant la GLNF au Directoire National des Loges Ecossoises Rectifiées de France (DNLERF) et au Grand Prieuré Rectifié de France (GPRF), reconnus en tant que Juridictions Maçonniques amies.

Par courrier du 7 mai 2011, le Grand Maître François STIFANI avait cru devoir rapporter ces Décrets « le temps nécessaire à la clarification des accords, pendant une phase de transition qu'il espérait la plus courte possible ».

Il m'apparaît que les relations harmonieuses entre la GLNF, le DNLERF et le GPRF doivent être aujourd'hui rétablies.

Les Décrets susvisés retrouvent ainsi leur plein effet.

Je vous prie de croire, Vénérable Maître, Mon Bien-aimé Frère, à l'assurance de mes sentiments les plus fraternels.

  
**Jean-Pierre SERVEL**

■ [www.glnf.fr](http://www.glnf.fr) ■ [glnf@glnf.com](mailto:glnf@glnf.com)